

Les Notions Fondamentales en Droit du Travail (1 jour)



Public :
Responsable RH,
Dirigeants,
Représentant du
personnel (DS et CSE),
Juristes en droit social.



Prérequis : aucun



Durée : 5 jours



Lieu : dans nos locaux ou dans
les vôtres



Prix :
Inter : 550 €
TTC/jour/personne
pauses et déjeuner inclus
Intra : Nous contacter



**Méthode et moyens
pédagogiques fournis :**
Livret de support de cours
sur le rôle, les missions et
le fonctionnement du CSE,
rédigé par une juriste
Supports de formation
projetés
Exposés théoriques
Étude de cas



**Outils et techniques
utilisées :**
Apports théoriques et
opérationnels
Cas pratiques s'appuyant
sur des exemples concrets
en corrélation avec les
réalités professionnelles
vécues par les stagiaires
Mise en situation
Quiz/ QCM



Formateur :
Juriste en Droit Social ;
Relation Collective ;
Droit des Affaires et des
Entreprises (Comptable,
Fiscal et Financier).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Intégrer les principes clés du droit du travail
- Maîtriser les problématiques récurrentes en droit social
- Utiliser efficacement les ressources et outils juridiques disponibles

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Introduction au droit du travail

- Définition du droit du travail
- Champ d'application et domaines couverts
- Les principales sources du droit du travail (lois, accords collectifs, usages...)

MODULE 2 : Les notions essentielles à maîtriser :

- L'accord de branche et ses impacts
- L'ordre public : ce qui ne peut être contourné
- Le principe de faveur : la hiérarchie des normes en droit du travail
- Les règles supplétives : leur application en l'absence d'accord

MODULE 3 : La formation du contrat de travail et ses enjeux :

- La discrimination au travail : prévention et sanctions
- La période d'essai : cadre juridique
- Le règlement intérieur : obligations, mise en place et application





Notre approche pédagogique :

Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;
Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM
Pratique : Évaluation sommative



Dispositif de suivi d'exécution de la formation et de l'évaluation des résultats :

Feuilles de présence ;
Formulaires d'évaluation de la formation ;
Attestation de fin de formation
Questionnaire de satisfaction.

MODULE 4 : La procédure devant le Conseil des Prud'hommes

- Composition et rôle du Conseil
- Compétence et types de litiges traités
- Les délais de prescription

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le délai d'accès à la formation peut différer selon le financement choisi (fond propres, entreprise ou OPCO)

Si le client paie sur ses propres deniers, l'organisation de la formation se fait en fonction des emplois du temps de l'élève et de la formatrice ; si la formation se fait en groupe via une entreprise, des sessions sont programmées à l'avance

Dans le cas d'un financement par OPCO il est recommandé de mettre en place un délai d'un mois entre la demande de prise en charge et le début de la formation pour être sûr du traitement du dossier et du financement

